## Financiere de Tubize sa

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact: <a href="mailto:eric.nys@financiere-tubize.be">eric.nys@financiere-tubize.be</a>

## Rapport annuel 2022

## Information réglementée 25 février 2023

Le conseil d'administration de Financière de Tubize a établi le rapport annuel 2022. Ce rapport est disponible sur le site internet <a href="https://www.financiere-tubize.be">www.financiere-tubize.be</a>

- Bénéfice de l'exercice € 85,2 millions (€ 83,6 millions en 2021, + 1,9%),
- Augmentation de l'endettement bancaire amenant ce dernier de € 20,0 millions au 31 décembre 2021 à € 47,8 millions au 31 décembre 2022,
- Acquisition, en 2022, de 1.053.840 titres UCB, amenant la participation de 35,16% au 31 décembre 2021 à 35,70% au 31 décembre 2022.

Si l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2023 approuve les comptes annuels 2022 et l'affectation du résultat proposée, un dividende de € 0,86 brut (contre € 0,75 pour l'exercice 2021, soit une augmentation de 14,7%) sera payable à partir du 5 mai 2023 aux bureaux, sièges et agences de la BNP Paribas Fortis, contre remise du coupon n° 18.

Ex-dividende 3 mai 2023 Enregistrement 4 mai 2023 Date de paiement 5 mai 2023